
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 21 septembre 2017 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Craig Sauv , conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseill re de ville
Mme Sophie Thi baut, conseill re d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PR SENTS :

Me Pascale Synnott, secr taire d'arrondissement
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et d veloppement social
M. Sylvain Villeneuve, directeur - Am nagement urbain et patrimoine
Mme Daphn  Claude, agente de recherche – Division du greffe

  19 h 23, le maire Benoit Dorais ouvre la s ance du conseil d'arrondissement et constate le quorum.

CA17 22 0359

Adoption de l'ordre du jour de la s ance du conseil d'arrondissement

Il est propos  par Craig Sauv 

appuy  par Anne-Marie Sigouin

ET R SOLU :

Que l'ordre du jour de la s ance soit adopt  tel que soumis.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

10.01

10.02 - P riode de commentaires des  lus

Le maire Beno t Dorais aborde les sujets suivants :

1. 1295, rue Laprairie (30.02) : avancement du projet – projet d'habitation qui r pond aux besoins du milieu
 2. 230, rue du Dominion (40.03) :  volution importante du projet – remerciement aux citoyens concern s, au promoteur et aux services de l'arrondissement.
-

10.03 - Période de questions et commentaires du public

Madame Allison Turner : 230, rue du Dominion

Madame remercie l'arrondissement, le conseil et le promoteur pour les modifications apportées aux plans originaux. Elle explique que le retrait des étages supérieurs est très apprécié des citoyens. Elle demande si le conseil peut fixer le nombre d'unités de logements à 63 unités maximales. Elle aimerait aussi savoir, concernant les espaces de stationnement réservés aux copropriétaires voisins, si l'arrondissement assumera la gestion. De plus, elle souhaite connaître les modalités de contrôle prévues par l'arrondissement pendant les travaux de construction. Elle souhaite aussi savoir quelles sont les dernières modifications apportées aux plans. Madame explique aussi que le Village Stelco a demandé à rencontrer le promoteur en mai 2016. Elle pense que l'arrondissement aurait dû être plus ouvert à la discussion.

Le maire Dorais, la conseillère Thiébaud et le directeur Villeneuve répondent.

Question répondue sur place.

Monsieur Charles Pearo : 230, rue du Dominion

Monsieur explique que la dernière proposition du promoteur est la moins pire des trois. Il souhaiterait faire un post-mortem avec la Ville pour éviter que ce genre de situation se reproduise. Il explique que le propriétaire qui a vendu le terrain au promoteur est à blâmer. Il trouve le bâtiment trop massif.

Le maire Dorais et la conseillère Sigouin répondent.

Question répondue sur place.

Madame Kate Allison Caldwell : 230, rue du Dominion

Madame souhaite savoir quels sont les plans qui ont été retenus. Elle demande aussi si le recul de 3 mètres est maintenu sur les plans.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

CA17 22 0360

Autorisation d'une dépense maximale de 1 385 000 \$ et octroi d'un contrat à Néolect inc. au montant de 1 344 596,18 \$ pour la construction de tours d'éclairage sportif et la réfection de l'entrée électrique au parc Le Ber (dossier 1173261003)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 1 385 000,00 \$ pour la construction de tours d'éclairage sportif et la réfection de l'entrée électrique au parc Le Ber, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Néolect inc. pour un montant de 1 344 596,18 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. La ville-centre contribuera au projet avec une subvention au montant fixe de 219 026,07 \$ provenant du programme des plateaux sportifs extérieurs. La différence, soit une dépense de 1 165 973,93 \$, sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1173261003

CA17 22 0361

Approbation d'une convention et octroi d'un soutien financier de 100 000 \$ au Groupe Paradoxe dans le but de contribuer au soutien et au développement du Théâtre Paradoxe (dossier 1175916001)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le Groupe Paradoxe, laquelle se termine le 31 décembre 2017, pour un soutien financier au Groupe Paradoxe dans le but de contribuer au soutien et au développement du Théâtre Paradoxe et à planifier des conditions d'accessibilité universelle pour le Théâtre paradoxe, situé au 5959, boulevard Monk;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière non récurrente de 100 000 \$, payable en deux versements, soit un premier versement de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) payable dans les trente (30) jours suivant la signature du présent protocole par les deux parties et un deuxième versement de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) remis au plus tard le 30 décembre 2017;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Le maire Dorais déclare son intérêt dans ce dossier selon la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.02 1175916001

CA17 22 0362

Changement de désignation du Centre Sainte-Cunégonde, situé au 525, rue du Dominion, pour le Centre Oliver-Jones (dossier 1174334003)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De changer la désignation du Centre Sainte-Cunégonde, situé au 525, rue du Dominion, pour le Centre Oliver-Jones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.01 1174334003

CA17 22 0363

Demande au Service de la gestion et de la planification immobilière et au Service de la mise en valeur du territoire - Direction de l'habitation, d'entamer les procédures en vue de l'acquisition de l'immeuble sis au 1295, rue Laprairie à des fins de logements sociaux et espaces communautaires (dossier 1176347019)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De demander au Service de la gestion et de la planification immobilière et au Service de la mise en valeur du territoire - Direction de l'habitation, d'entamer les procédures en vue de l'acquisition de l'immeuble sis au 1295, rue Laprairie, étant le lot 1 381 212 et une partie du lot 1 381 213 du cadastre du Québec, adjacente à la limite sud du lot 1 381 212, d'une largeur de 16,5 mètres et d'une profondeur de 58,5 mètres, à des fins de logements sociaux et d'espaces communautaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1176347019

CA17 22 0364

Addenda - Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de modifier les plans des zones, des taux d'implantation et de densités, des limites de hauteur et des usages prescrits pour permettre un centre communautaire pour aînés à l'emplacement de la rue Roperly (dossier 1177605001)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 4 juillet 2017;

Considérant l'adoption du projet de règlement le 4 juillet 2017;

Considérant la consultation publique du 28 août 2017.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de modifier les plans des zones, des taux d'implantation et de densités, des limites de hauteur et des usages prescrits pour permettre un centre communautaire pour aînés à l'emplacement de la rue Roperly, qu'il soit numéroté 01-280-43 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1177605001

CA17 22 0365

Ordonnance autorisant la gratuité de l'occupation du domaine public dans le cadre des activités tenues lors de l'événement « Parking day » le 22 septembre 2017 (dossier 117674806)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'accorder une réduction totale du tarif visé à l'article 44 (1^o) (a) du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA17 22007) pour l'occupation du domaine public, dans le cadre des activités tenues lors de l'événement « Park(ing) Day » le 22 septembre 2017;

D'accorder une réduction totale du tarif visé à l'article 41 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA17 22007) pour l'occupation de plusieurs espaces de stationnement de l'arrondissement, dans le cadre des activités tenues lors de l'événement « Park(ing) Day » le 22 septembre 2017;

Et d'édicter l'ordonnance nécessaire en vertu de l'article 68 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA17 22007).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1176748006

CA17 22 0366

Approbation des plans modifiés (PIIA) - Projet de construction d'un immeuble situé au 230, rue du Dominion (dossier 1163459004)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Eric Huot, architecte, déposés et estampillés en date du 18 septembre 2017, les modifications du 20 septembre 2017 et les plans paysagers du 19 septembre 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la construction du bâtiment situé au 230, rue du Dominion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1163459004

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucune question

À 20 h 06, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2017.

Initiales Daphné Claude